

A

Messieurs les Secrétaires Généraux des Sections Syndicales (CNTG, COSATREG)

**CC : Directeur Général RTG Koloma, Directeur Nationale de la
Télévision, Rédacteur en Chef JT;**

DE : Comité des Présentateurs du Journal RTG Koloma ;

Objet :

Evaluation de la situation des présentateurs de JT 13h, 17h et 20H30

Messieurs,

A travers ce mémo, nous vous prions de bien vouloir considérer la rencontre tenue ce jour 03 Avril 2018 dans les locaux de la RTG Koloma entre les présentateurs de JT (13h, 17 et 20H30), excepté Monsieur Fana Soumah, DGA.

La rencontre a porté sur trois points inscrits à l'ordre du jour à savoir :

1. Les sanctions non officielles des présentateurs de JT
2. La revue du traitement des présentateurs de JT
3. La situation du plateau de présentation du JT

Des sanctions des présentateurs.

A cet effet, le premier point portant sur l'évaluation de la situation de l'ensemble des présentateurs de JT a permis de constater certaines pratiques non conformes aux principes administratifs. A ce sujet, il a été noté que certains présentateurs sont victimes de « suspension non officielle et/ou arbitraire ». Des faits que constatent avec regret les présentateurs du JT.

Du traitement des présentateurs

La rencontre a permis de souligner également l'absence de cadre idéal de travail des présentateurs. Il s'agit notamment des primes, des garde-robes, du maquillage, de la restauration et des primes de weekend, jours fériés et périodes de troubles, ainsi que de la formation continue des présentateurs.

Du plateau de présentation

Il a été constaté avec regret que le plateau du JT, en l'état, ne répond plus aux standards requis digne d'une Télévision Nationale. A cela s'ajoutent le manque de climatisation de la salle qui met mal à l'aise aussi bien le présentateur que les invités, l'absence d'imprimante, le manque d'hygiène, de vestiaire pour permettre aux présentateurs de se changer dans l'intimité, etc.

Par conséquent,

Les Présentateurs demandent les actions urgentes ci-après :

- 1.** L'arrêt immédiat des suspensions non officielle et/ou arbitraire des présentateurs. Et la réhabilitation de ceux victimes de ces pratiques ne répondant pas aux normes administratives ;
- 2.** La revalorisation du traitement des présentateurs de **50.000** GNF à **5.000.000** GNF. Ce montant inclue les primes, garde-robes, la restauration et le carburant;
- 3.** La mise à disposition d'un vestiaire pour le strict respect de l'intimité des présentateurs;
- 4.** La mise en place d'un plan de formation continue pour l'ensemble des présentateurs pour un renforcement de capacité;
- 5.** L'aménagement professionnel du plateau du JT répondant aux normes administrative en la matière (climatiseur, lumière, téléprompteur et retour audio, imprimante...);

Passé ce délai (**23 avril 2018**), les présentateurs du journal télévisé de la RTG Koloma se réservent le droit d'enclencher un préavis de grève avant d'observer la grève.

Lu et Approuvé

1	Hassana Hilal SYLLA	
2	Médine Magbè KONATE	
3	Mamadou Saidou DIALLO	
4	Falilou DIALLO	
5	Alia CAMARA	
6	Oumou TOURE	
7	Adèle CAMARA	
8	Ramatoulaye TOURE	
9	Mafering CAMARA	
10	Makalé SOUMAH	
11	Mohamed Lamine SOLANO	

Conakry, le 09 Avril 2018